

Chapitre 1

QCM

Réponse unique

1. **b.** A. Smith.
2. **b.** La valeur travail.
3. **a.** L. Walras.
4. **b.** Le concept d'utilité marginale.
5. **b.** Parce que sa production nécessite l'utilisation de ressources.

Plusieurs réponses possibles

6. **a et c.** Liée au contexte. Subjective.
7. **b et c.** Les entreprises ont le pouvoir d'orienter les besoins. La publicité crée des besoins.
8. **b et c.** Le besoin peut être satisfait avec des ressources financières. Lorsque les revenus du travail permettent de satisfaire les besoins.
9. **a et c.** Ne peut être satisfait que par l'intervention de la collectivité. Satisfait des besoins de plusieurs personnes en même temps.
10. **a et b.** Une nécessité due à la rareté des ressources. Un choix rationnel des agents économiques.

Réponse à justifier

11. **b et c.** Car elle s'appuie sur une méthodologie fondée sur la rationalité et des modèles de la physique et des mathématiques.

Avec l'école néoclassique l'économie politique devient science par référence à la science physique et les mathématiques. Ainsi, le courant se fonde sur l'hypothèse de la rationalité des agents économiques à travers l'abstraction de l'*homo œconomicus*. En effet, selon cette hypothèse les agents économiques procèdent en permanence à des calculs coûts/avantages afin de maximiser leur utilité. Enfin, l'ordre économique est régi par l'existence de lois économiques universelles dans le prolongement de la pensée classique.

12. **a et c.** S'ils ont une utilité à satisfaire un besoin et si leur échange est déterminé par un prix.

Un bien économique est caractérisé par la rareté qui lui confère une valeur d'échange, son

utilité à satisfaire un besoin et sa disponibilité limitée. Par conséquent, les caractéristiques des biens économiques leur confèrent une valeur marchande par la confrontation de l'offre et la demande. Or tous les biens n'ont pas vocation à être échangés sur un marché par le mécanisme des prix. On distingue en particulier les biens libres ou les biens collectifs par exemple.

13. c. En raison de la loi de la population.

Si les penseurs classiques étudient le processus d'accumulation des richesses, les lois de la population (Malthus) et des rendements décroissants (Ricardo) conduisent inéluctablement à la crise qu'ils qualifient d'« état stationnaire ». En effet, au fur et à mesure que la population croît, la demande de biens de subsistance augmente alors que, parallèlement, les rendements des terres agricoles décroissent. Cette situation entrave la croissance et conduit à une situation de blocage.

14. a et c. Non, cette question a été démontrée par l'exemple de la tragédie des communs. Seulement si l'allocation des ressources est assurée en général par le marché.

Deux approches se distinguent. D'une part, l'approche par le marché et l'importance du progrès technique. Ainsi, les déséquilibres environnementaux résultent d'une mauvaise allocation des ressources. Par conséquent, seule l'allocation par le marché est susceptible de réduire ces déséquilibres. Par ailleurs, le modèle de croissance traditionnel (modèle de Solow) souligne le rôle du progrès technique pour expliquer le niveau de croissance. D'autre part, l'approche par la soutenabilité qui souligne que le comportement rationnel des individus conduit inévitablement à la surexploitation des ressources (tragédie des communs). Les politiques environnementales qui en résultent doivent permettre de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement et se concilier avec une croissance soutenable.

15. a. Pour déterminer les situations dans lesquelles l'intervention de l'État est justifiée.

Pour les économistes un bien public (éclairage public par exemple) se définit par les critères de non-exclusion et de non-rivalité. Cela signifie que leurs caractéristiques ne permettent pas au marché de les produire en quantité suffisante en raison de leur rentabilité insuffisante. En conséquence, leur production est assurée par l'État en raison de leur importance.

À l'échelle mondiale, un bien public mondial reprend les caractéristiques d'un bien public. Mais sa production, sa régulation sont assurées par une gouvernance mondiale dans le cadre d'institution spécialisée.

EXERCICES

EXERCICE 1 — ÉTUDE DE DONNÉES CHIFFRÉES – LES PRINCIPAUX RATIOS DE FINANCES PUBLIQUES EN POURCENTAGE

1. Qualifiez l'évolution du déficit du budget de l'État de 2014 à 2017.

Le déficit du budget de l'État traduit la différence entre le montant des recettes et des dépenses. Une valeur négative signifie que le montant des dépenses a été supérieur à celui des recettes.

Le pourcentage de $-3,9\%$ en 2014 exprime le résultat du rapport entre le montant du déficit/montant du PIB.

Entre 2014 et 2017, le déficit se réduit progressivement en passant de $-3,9\%$ à $-2,7\%$ soit un recul de 1,2 point.

2. Que mesure le ratio de la dette publique ?

La dette publique correspond à l'accumulation des déficits du budget de l'État. En effet, pour financer chaque année son déficit, l'État doit emprunter sur les marchés financiers en émettant des obligations.

Le cumul des emprunts correspond à la dette publique. En 2017 le montant du PIB de la France était de 2 292 milliards en euros constants. Le montant de la dette cumulé était donc en 2017 de 2 258 milliards d'euros constants ($2\,292 \times 0,985$).

3. Expliquez à partir des ratios ci-dessus, la nature des choix à réaliser par l'État dans la construction annuelle du budget.

Pour financer son déficit, l'État doit emprunter. L'emprunt donne lieu au remboursement du capital et au versement d'intérêt (service de la dette). Pour réduire ce poids financier mais aussi pour respecter les engagements budgétaires européens, l'État dispose de deux choix pour réduire son déficit. Augmenter les impôts ou réduire les dépenses. Cependant, augmenter les dépenses pour soutenir la croissance peut se traduire à terme par une augmentation des recettes (augmentation des recettes de TVA avec l'augmentation de la consommation par exemple) et une diminution des dépenses (si retour du plein-emploi, diminution des versements d'allocation-chômage).

EXERCICE 2 — ÉTUDE D'UN GRAPHIQUE – CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DU PIB RÉEL DE L'OCDE

1. Indiquez la contribution de la consommation privée et des exportations pour le trimestre 4 (T4) en 2015.

La consommation privée a contribué à 0,3 point de pourcentage à la croissance du PIB au cours du 4^e trimestre.

Les exportations ont contribué à – 1,15 point de pourcentage sur la même période.

2. Indiquez le niveau de la contribution à la croissance du PIB pour le trimestre 4 (T4) en 2015.

La croissance du PIB au 3^e trimestre 2015 était de 0,5 %.

Au 4^e trimestre la croissance était de 0,3 %.

Entre le 3^e et 4^e trimestre, la croissance a ralenti de 0,2 point. Durant cette période la contribution est liée à la croissance de la consommation privée (+ 0,3 %), de la consommation publique (+ 0,1 %) et des investissements (+ 0,5 %). En revanche sur la même période, les exportations reculent (– 0,1 %) ainsi que les variations de stock (– 0,5 %).

Attention, la notion de ralentissement souligne que le PIB a continué de croître entre les deux périodes (+ 0,3 %) mais dans une moindre importance que la période précédente (+ 0,5 %).

3. Repérez les principales caractéristiques de la croissance du PIB au sein de l'OCDE de 2015 à 2017.

La croissance du PIB au sein de l'OCDE est tirée par trois agrégats sur la période 2015-2017. La consommation privée tout d'abord qui est le plus gros contributeur. Ensuite, on trouve la formation brute de capitale fixe (investissement) dont le poids n'a cessé de croître à partir du T2 2016. Enfin, la consommation publique demeure stable jusqu'au T 2 2016 avant de réduire sur la dernière période.

À l'opposé, les exportations n'ont cessé de reculer sur la période à l'exception des T 2 2015 et T 4 2016.

EXERCICE 3 — ANALYSE ÉCONOMIQUE À PARTIR DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

1. À partir du texte, indiquez la raison pour laquelle le « Pacte vert » est qualifié de nouvelle stratégie de croissance.

Le pacte vert est qualifié dans le texte de *green deal* en référence au New Deal de 1933 aux États-Unis, afin de souligner l'enjeu d'un plan ambitieux pour développer une nouvelle orientation de la production, de la consommation, des modes de vie afin de les rendre compatibles avec la croissance économique et la soutenabilité environnementale. L'ambition est d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le pacte est qualifié de nouvelle stratégie de croissance car il doit rompre avec le modèle traditionnel de production, fort émetteur de CO₂, et assurer la transition écologique tout comme le charbon et l'acier l'ont fait au cours de la révolution industrielle. En outre, cette stratégie vise aussi à transformer les modes de vie et de consommation pour répondre aux aspirations des citoyens à une plus grande qualité de vie.

2. À partir du graphique, analyser l'évolution des émissions mondiales de CO₂.

Le graphique produit par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) met en perspective sur 20 ans (2010-2030) l'évolution des gaz à effet de serre (GES).

Quatre scénarios sont dégagés à partir de la mise en avant de quatre trajectoires. De cette présentation deux scénarios se dessinent distinctement.

Le premier scénario met en avant la trajectoire actuelle et la tendance issue des engagements actuellement pris par les États qui voit une progression des GES de 20 % en 20 ans (2010-2030) si l'on suit la trajectoire historique et de 12 % au regard des engagements des États.

Le second scénario répond à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 °, voire 1,5 °. Afin de limiter à 2 ° sur 20 ans la hausse de la température, la baisse des GES devra être de 18 % et de 50 % pour un objectif de 1,5 °.

Les deux scénarios montrent un découplage important entre les objectifs de limitation du réchauffement et la réalité des effets de l'activité économique à travers l'émission de GES.

3. À partir des deux documents, indiquez les enjeux d'une croissance verte.

Le contexte de crises économique et environnementale pose la question des ressorts de la croissance à travers l'idée d'une croissance tirée par une nouvelle norme de production-consommation basée sur les secteurs d'avenir que sont les énergies renouvelables, les éco-activités et plus généralement un modèle de croissance à soutenabilité forte.

I LES RESSORTS D'UNE CROISSANCE VERTE COMME SOLUTION À LA CRISE

1.1 Les moyens de concilier développement économique et développement durable

Il y a différents moyens de concilier développement économique et développement durable :

- la nécessité de la croissance comme facteur de réduction des déséquilibres économiques et sociaux ;
- la prise en compte de la question centrale de la soutenabilité du modèle économique actuel.

1.2 Favoriser la logique vertueuse d'une relance concertée à l'échelle européenne

Pour une relance concertée à l'échelle européenne il faut favoriser :

- le rôle du PT dans les modèles de croissance et la nécessité de réaliser des investissements « d'avenir », de procéder un plan de relance européen dans la logique du *Green Deal* ;
- la recherche d'une croissance endogène à travers le rôle des externalités positives.

II. POSER LA QUESTION DES MOYENS AUX NIVEAUX LOCAL ET MONDIAL POUR RENDRE EFFECTIF CET OBJECTIF

2.1 La nécessaire coordination des politiques économiques

Il y a deux nécessités à la coordination européenne :

- la nécessaire définition d'un cadre régional d'actions pour assurer l'efficacité des politiques de croissance verte afin de bénéficier des effets d'échelle et de structure ;
- la nécessité d'assurer des marges de manœuvre dans un environnement fortement contraint budgétairement tant au niveau national, qu'européen par exemple.

2.2 Le cadre de la gouvernance mondiale pour définir les principes du modèle

Il est impératif de :

- faire de la croissance verte un bien public mondial, dans une logique à somme positive ou chaque participant doit en retirer un avantage pour éviter les stratégies de passager clandestin (bénéficier des efforts financiers consentis par les autres participants sans y contribuer) ;
- utiliser le cadre de la gouvernance mondiale (COP, G8-G20, ONU, OMC) pour infléchir la logique de soutenabilité faible au profit de la soutenabilité forte.

En conclusion, s'il existe une prise de conscience mondiale les désaccords demeurent importants sur les moyens à mettre en œuvre en raison des contraintes à supporter.

QUESTION PROBLÉMATISÉE

QUELLES ALLOCATIONS DES RESSOURCES FAUT-IL PRIVILÉGIER AUJOURD'HUI ?

Si l'économie est la science des choix, l'urgence des impératifs du développement durable (Accord international sur le climat pour limiter le réchauffement climatique entré en vigueur en 2016 et ratifié par 187 pays représentant 97 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)) implique un nouvel arbitrage dans l'allocation des ressources pour assurer la soutenabilité du développement économique actuel et futur.

L'allocation des ressources est déterminée par la rareté de ces dernières face à des besoins illimités. En conséquence, l'allocation relève d'une adéquation entre ressources et besoins. Or le modèle de croissance des économies développées accentue le découplage entre les besoins toujours plus importants et des ressources qui ne cessent de s'épuiser. En d'autres termes, il apparaît nécessaire d'optimiser l'allocation des ressources.

Si l'analyse économique permet de comprendre la nature du déséquilibre dans l'allocation des ressources (I), la régulation à l'échelle mondiale apparaît comme une nécessité (II).

I. DE L'INADÉQUATION ENTRE BESOINS ET RESSOURCES À LA SOUTENABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Les déséquilibres entre besoins et ressources

Les premiers penseurs classiques ont illustré ce déséquilibre à travers les lois de la subsistance et de population pour Malthus et l'illustration de la loi des rendements décroissants par l'analyse du rendement des terres agricoles pour Ricardo. Ce déséquilibre conduit donc à une situation de crise qualifiée par les classiques d'« état stationnaire ».

Il y a donc la nécessité d'opérer des arbitrages. C'est la raison pour laquelle les économistes distinguent les biens selon leur niveau de rareté et de satisfaction des besoins. Par ailleurs, la recherche d'une production optimale conduit à privilégier des modes de production. Enfin, la destination et la finalité d'usage des biens vont aussi influencer sur les choix à arbitrer.

1.2 Le rôle du progrès technique et la nécessaire prise en compte de la soutenabilité

Dans l'analyse économique le progrès technique joue un rôle fondamental. En effet, à partir du modèle de référence de R. Solow, le progrès technique est un facteur déterminant de la croissance car il l'expliquerait pour plus de la moitié dans le cas de la croissance de la France selon l'analyse de Carré, Dubois et Malinvaud. Ainsi, le progrès technique peut expliquer la capacité à dépasser l'inadéquation entre ressources et besoins.

Cependant, à travers l'analyse de la « tragédie des communs » il apparaît nécessaire de raisonner en termes de soutenabilité face à la surexploitation des ressources. Dans ce prolongement, le principe de découplage doit permettre à terme d'augmenter le bien-être tout en diminuant les effets sur l'environnement.

II. DE LA NÉCESSITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES À L'INSTAURATION DES BIENS PUBLICS MONDIAUX

2.1 La justification des politiques publiques et le contraste des résultats

En économie de marché, l'allocation des ressources s'opère par le mécanisme des prix au travers des échanges. Quand cette régulation n'est pas optimale, l'intervention de l'État est nécessaire. Ce dernier intervient par la mise en place d'un cadre réglementaire, fiscal et économique afin d'inciter les acteurs à optimiser l'allocation des ressources.

Cependant, les effets des politiques menées sont très contrastés selon les pays alors que l'impératif s'impose à tous.

2.2 L'instauration des biens publics mondiaux

L'approche par les biens publics mondiaux s'explique par l'universalité des déséquilibres à résoudre. Elle vise à gérer la nature des problèmes à l'échelle mondiale par le biais d'instance de régulation supranationale (ONU, OMC, OMS...).

Cette gouvernance mondiale doit permettre d'optimiser la gestion des ressources et de développer l'approche de soutenabilité.

En conclusion, l'approche contemporaine doit permettre de satisfaire les besoins tout en diminuant l'impact sur les ressources. Ce qui pose la question de l'accélération de cette logique face à l'urgence climatique par exemple.